

AUTORISATION PREALABLE

Document individuel à remplir et à faire viser par votre chef d'établissement avant de vous engager, de vous inscrire dans des actions de développement du sport scolaire (participation à des réunions, participation à des formations, organisation des compétitions départementales, académiques et/ou nationales).

Autorisation du chef d'établissement Année scolaire 2019-2020

Etablissement :

Nom, Prénom, Grade de l'enseignant d'EPS :

	Objet de la sollicitation	Dates de la sollicitation	Horaires de la sollicitation
1 ^{ère} sollicitation			
2 ^{ème} sollicitation			
3 ^{ème} sollicitation			
4 ^{ème} sollicitation			
5 ^{ème} sollicitation			
6 ^{ème} sollicitation			

Visa et commentaires du chef d'établissement

Ce document est contractuel, il vous engage dans une réunion, une formation ou une organisation de l'UNSS. Il faut intégrer cela dans votre projet personnel de formation et/ou d'engagement pour le développement du sport scolaire pour l'année scolaire en cours, en lien avec votre chef d'établissement.

Faire un document individuel annuel (si possible)
Sinon, faire un document par sollicitation
Document à retourner aux services UNSS